

LE PETIT CAUDECOSTOIS

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CAUDECOSTE



LE MOT DU MAIRE

François DAILLEDOUZE

L'hiver arrive avec les fêtes de fin d'année.

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël et bon jour de l'an, au plaisir de se retrouver aux vœux de la Municipalité.

UN APERÇU DE CE NUMÉRO :

- ✦ Recensement population imminent : 2
- ✦ Cinéma au Soleil d'Or : 2
- ✦ Recensement militaire : 2
- ✦ Terra Aventura : 2
- ✦ Événement du 11 novembre : 2
- ✦ Loto de la pétanque : 3
- ✦ Repas des anciens : 3
- ✦ Marché de Noël au centre de loisirs : 3
- ✦ Agenda : 3
- ✦ La gestion des déchets : 4
- ✦ Urbanisme : SCOt et PLUi : 4
- ✦ Le point lecture : 4
- ✦ Numéros utiles : 4

Mairie

36 Place Armand Casse
05 53 87 31 12

Horaires d'ouverture au public :

- ✦ Lundi : 15h-18h
- ✦ Mardi, jeudi et Vendredi : 10h-12h et 15h-18h

Site web : www.caudecoste.fr

Courriel :

accueil@mairie.caudecoste.fr

Facebook : **Mairie de Caudecoste**

**François DAILLEDOUZE. Maire. et le Conseil
Municipal vous invitent aux vœux de la Municipalité**

Samedi 11 janvier 2025 à 17h30

Au Foyer Rural Beaujardin

**Nous clôturerons par un verre de l'amitié pour
fêter la nouvelle année !**

Recensement population imminent

Comme évoquée dans le numéro précédent, la campagne de recensement débutera à Caudecoste le **15 janvier jusqu'au 16 février 2025**.

Les agents recenseurs seront :

- **Margaux THORE** (agent à l'école de Caudecoste) pour les lotissements,
- **Marie-Béatrice PIASANTIN** (agent à l'agence postale communale) pour la zone de campagne,
- **Alexia SANTUCCI** (secrétaire de mairie) pour le bourg.

Leur mission sera dans un premier temps de déposer en porte-à-porte les dossiers de recensement, mis dans la boîte aux lettres en cas d'absence.

Vous pouvez ensuite vous recenser sur Internet, sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, en vous connectant avec les codes confidentiels fournis par les agents recenseurs en début de campagne. Une aide peut vous être apportée au Tiers-lieu de Caudecoste pour la partie numérique. Vous pouvez également venir déposer votre dossier complet en mairie aux horaires d'ouverture.

Les agents repasseront ultérieurement pour récupérer les dossiers restants, mais le recensement numérique est à prioriser.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous : une amende de **38 euros** est prévue pour tout refus de recensement.

Cinéma au Soleil d'or

Le mercredi 13 novembre, l'association "en voiture ciné" a proposé gratuitement au club "Soleil d'or" une séance cinéma à la mairie annexe.

Une vingtaine de personnes ont assisté à la projection du film "maison de retraite" : l'activité a été beaucoup appréciée, et l'envie de recommencer est présente !



Recensement militaire

Le recensement militaire est une obligation pour tous. L'âge est fixé à **16 ans** pour les jeunes gens (filles et garçons). Le recensement de la 1ère période 2025 commencera le **1er janvier et s'achèvera le 31 mars**.

Sont concernés les jeunes nés de janvier à mars 2009. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

{2}

Terra Aventura

Quelque **500 parcours** de géocaching en Nouvelle-Aquitaine et une poignée de caches éphémères chaque année : les « Zamélas ».

C'est à l'occasion de la 1ère des Bastides en fête qui a eu lieu du **19 au 20 octobre**, que Caudecoste a rejoint l'aventure Terra Aventura.

Une manière ludique pour Caudecoste de faire découvrir sa Bastide : quelle meilleure manière qu'une ZAMELA ! Le rugby a tout naturellement été choisi comme fil conducteur.

L'événement aura duré du **19 octobre au 11 novembre** rassemblant **5 000** Terra aventuriers venus de toute la Nouvelle Aquitaine et d'ailleurs (Paris, Hauts de France, Belgique...)

Cette chasse aux trésors à travers le village a pour but de faire découvrir son histoire. L'objectif ? Récolter le Poiz final ! Pour y parvenir, il vous faudra découvrir le mot mystère et sa cache.

Les retours ont été unanimes sur la beauté et la richesse historique de Caudecoste.

Beaucoup de personnes souhaitent revenir pour la découvrir plus en avant, profiter de sa douceur de vivre le temps de quelques jours et bien sûr y amener des amis.

Qui dit que l'expérience ne continuera pas ?...

Evènement du 11 novembre

M. le Maire François Dailedouze et les élus du conseil municipal ont commémoré l'**armistice de la Première Guerre mondiale** et ont rendu hommage à l'ensemble des morts pour la France, en présence d'administrés avec un **dépôt de gerbe** porté par les enfants. La cérémonie s'est clôturée par un **pot de l'amitié** offert par la Mairie.



Marché de Noël du centre de loisirs

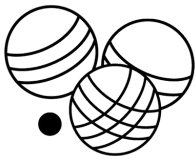
Loto de la pétanque

Le club de pétanque de Caudecoste a organisé le **samedi 30 novembre**, son premier loto qui a été un succès.

Tous les bénévoles de l'avenir caudecostois pétanque se sont retroussés les manches pour faire de cette soirée une réussite, d'autres ont recherché des lots pour la tombola.

26 entreprises ont participé aux dons : un grand merci aux généreux donateurs !

Le club donne rendez-vous le **2 février 2025 à 14 heures** pour son deuxième loto.



Le centre de loisirs a organisé son **4ème marché de Noël** sur la place de la mairie le **dimanche 08 Décembre** de 10h à 18h.

De nombreux exposants avaient fait le déplacement, ce fut une réussite.

Dégustation d'huîtres, tartiflette et crêpes pour le goûter ont été confectionnés par l'équipe des bénévoles !

Nous avons pu aussi assister **aux chants de nos lutins accompagnés par la chorale de Dunes.**

L'équipe du centre de loisirs remercie tous les bénévoles, exposants pour la réussite de cette journée.

On espère pouvoir renouveler le marché de Noël l'année prochaine !



Repas des anciens

Le **mercredi 11 décembre** a eu lieu le repas de Noël des anciens avec la participation de M. le Maire François Dailedouze, les élus du conseil Municipal, une secrétaire de mairie, les encadrants du centre aéré avec les enfants qui ont fait la décoration de la salle de la cantine et Christophe le cuisinier. Le repas s'est déroulé dans une **ambiance harmonieuse avec les différentes générations.**



Agenda

- **Voeux du Maire** : vous êtes cordialement invités le **samedi 11 janvier 2025 à 17h30** pour fêter la nouvelle année.,
- **Soleil d'or** : Assemblée générale le **18 janvier 2025 à 10h** à la mairie annexe, suivie du traditionnel repas à la table en Bruilhois de St Sixte,
- **Comité des fêtes** : Assemblée générale le **25 janvier à 17h30** à la mairie annexe,
- **Pétanque** : Loto organisé le **2 février** au foyer,
- **Jumelage Balgau** : Loto organisé le **25 février** au foyer,

La gestion déchets

BIO-DÉCHETS

Depuis **Janvier 2024**, le tri des biodéchets alimentaires a été mis en place en fonction des typologies d'habitat.

Trois zones ont été configurées, selon les types de collecte :

- **Zone de compostage à la maison** : si vous n'avez pas encore votre composteur, appelez le 0800770047 ou déplacez-vous au Centre Technique de l'Agglomération.
- **Zone de collecte en bas en porte-à-porte** : un bac marron de 80 L, 1 bioseau et des sacs et 1 kit d'information vient d'être distribué (prochaine dotation au cours du premier semestre 2025). Si vous manquez de sacs, vous pouvez vous déplacer Centre Technique de l'Agglomération à BOE ou contacter le 0800770047.

- **Zone de dépôt en Points d'Apport Volontaire (PAV)** : les foyers concernés sont équipés :

- * 1 bioseau, et des sacs,
- * 1 carte magnétique qui permet d'accéder au PAV biodéchets,
- * 1 kit d'information pour expliquer le tri.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le 0800770047.

DÉCHETS VERTS

- **Le broyage gratuit des branches à domicile** : (sur rendez-vous, au printemps ou à l'automne) : le volume ne doit pas excéder **6m³**.
- **La location de benne** : pour des volumes plus importants, l'Agglomération d'Agen propose la location de benne de **6m³, 12m³ ou 30m³** durant 48h auprès du Centre Technique de l'Agglomération à Boé (service payant).
- **L'apport direct en déchetterie** : déposer des déchets verts dans une des 9 déchetteries de l'Agglomération ouvertes tous les jours de 10h à 18h sauf dimanches et jours fériés.

ORDURES MÉNAGÈRES

Avec cette mise en place du tri des biodéchets, les ordures ménagères sont désormais collectées **tous les 15 jours**. Le calendrier de collecte personnalisé peut être téléchargé sur l'application "**mes déchets - Agglo Agen**". Toutes les informations relatives au tri des déchets sont téléchargeables sur IOS et Android.

COLLECTE DES SAPINS

Collecte des sapins du **1er au 19 janvier inclus** au centre technique de Caudecoste, et broyage le mardi 28 janvier.

Point Lecture

La bibliothèque, tenue par Monsieur CHAPELET Jean-Louis, est ouverte Rue de l'Hôpital les **lundis de 10h à 12h**, les **mercredis de 10h à 12h** et de **15h30 à 18h30**, et les **vendredis de 14h à 16h**.

Vous pouvez le contacter au **05.53.66.58.10** ou à $\left. \begin{array}{l} \\ \\ \end{array} \right\} 4$ bibliotheque.caudecoste@orange.fr.

Urbanisme : SCOt et PLUi

L'Agglomération d'Agen a pris l'engagement en 2023 de réviser son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCot)** et son élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** :

- Un projet de grandes orientations d'aménagement et de développement de l'Agglomération d'Agen pour les 10 à 20 prochaines années : **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** et **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** pour le PLUi.
- Les ambitions des projets :
 - * Accélérer les transitions climatiques et écologiques,
 - * Conforter l'Agglomération d'Agen comme territoire structurant et capitale de la Moyenne Garonne,
 - * Faire de l'Agglomération d'Agen, un territoire soucieux de la santé et du bien-vivre de ses habitants,
 - L'Agglomération d'Agen se penche désormais sur les volets réglementaires du SCot et du PLUi pour déterminer où et comment construire ou aménager. Une phase de consultation des personnes publiques associées et du grand public "via l'enquête publique" aura lieu avant fin 2025. Les outils suivants permettant un dialogue :
 - * les **réunions publiques**,
 - * les dossiers et registres de concertation à la disposition du public au siège de l'Agglomération d'Agen et dans les 44 mairies,
 - * une adresse mail spécifique : **scot@agglo-agen.fr**
 - * un courrier à l'intention de "M le Président de l'Agglomération d'Agen - Service Planification - 8 rue André Chénier - BP 90045 - Agen Cedex 09"
 - * des lettres d'information numériques pour découvrir les différentes étapes des études et de l'avancement du PLUi et du SCOT,
 - * Un espace d'information sur le site de l'Agglomération d'Agen : **Site internet de l'Agglomération d'Agen**, rubrique grands projets (SCOt) ou rubrique vie quotidienne / Urbanisme et habitat (PLUi).

Numéros Utiles :

EAU DE GARONNE :

Dépannage : **05 53 41 98 09**

Service client (8h-18h) : **05 53 40 96 21**

SERVICES DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE
(Agglomération d'Agen)

950 Avenue Georges Guignard - Zone Industrielle
47550 Boé

0 800 77 00 47

ENEDIS :

Dépannage 7j/7 - 24h/24h : **09 726 750 47**